

ASSEMBLEE GENERALE DES ABRIS DU MARIN 2006

Le Conseil d'Administration de l'Association « Les Abris du Marin » s'est tenu le 12 décembre 2007, à partir de 17h30, au siège des affaires maritimes du Guilvinec.

Etaient présents :

M. Roger Guillamet, Président,
M. Simon Le Rhun, Président Honoraire,
M. Yves Plouhinec, Trésorier,
M. René Bernard, Secrétaire,
Mme Simone Tanguy,
Mme Paulette Gonidec,
M. Louis Monfort,
M. l' AG Le Saout,
M. Armel Le Strat
Mme Françoise Mercier,
M. Pierre Jean Berrou,
M. Joseph Coïc,
M. Louis Cozic
M. l' APAM Gatto, chef du service des affaires maritimes du Guilvinec.
M. Jean Caradec

Représentés :

M. Le Bolloch, directeur de l'ENIM, (pouvoir à M. Gatto)
M. Schirmann, (pouvoir à M. Simon Le Rhun).
et 14 pouvoirs (6 à Roger Guillamet, 3 à Simon Le Rhun, 2 à Paulette Gonidec, 2 à René Bernard, 1 à Simone Tanguy)

La séance est ouverte à 17h30 par le Président qui remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour.

1- Rapport moral et financier

En 2006, le conseil d'administration de l'association s'est réuni trois fois et a examiné les demandes des familles en difficulté. 35 dossiers ont été examinés, 24 ont été retenus et ont reçu un avis favorable pour un montant de 8090 euros distribués. Nous recevons encore trop de dossiers incomplets qui sont systématiquement rejetés.

Nos adhésions ont diminuées en 2006 : 45 pour un montant de cotisations de 3554 euros.

Les nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté du 30 mai 2006 du ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire

Le règlement intérieur a été approuvé et adopté à l'unanimité par l'assemblée générale du 21 septembre 2006.

Monsieur Simon Le Rhun ayant présenté sa démission, le conseil d'administration du 21 septembre 2006 a élu à l'unanimité Monsieur Roger Guillamet comme président. Sur sa proposition, monsieur Simon Le Rhun a été nommé président honoraire de notre association.

En 2007 l'activité vers les familles en difficultés va être poursuivie. Une étude va être conduite à partir des dossiers de demande d'aides afin de mieux connaître les raisons des

difficultés rencontrées et voir si d'autres mesures concrètes pourraient être prises pour y remédier ou au moins d'en atténuer les conséquences.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2- Changement du Siège Social

A l'unanimité le changement du Siège Social est accepté.

A partir de juin 2008, dès la fin des travaux de l'Abri du Marin de Sainte Marine, l'association y aura son siège.

Un panneau informant les visiteurs sur notre association, figurera en bonne place au sein de l'exposition permanente.

3- Modification du Règlement intérieur

A l'unanimité l'Assemblée Générale accepte un changement du Règlement Intérieur.

Chaque membre ne pourra pas recevoir plus de trois procurations.

4- Situation financière

Il s'agit de présenter la situation financière au 31 décembre 2006 et il est convenu que désormais l'assemblée générale aura lieu dans le premier semestre de l'année suivante.

Le Trésorier, Yves Plouhinec, donne les résultats de l'exercice 2006 :

Compte de résultat 2006

Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésions, dons		3 494,00 €
Produits Financiers		
- Placements à terme		2 250,00 €
- SCPI		5 193,02 €
- Compte épargne		337,50 €
Reliquat Crédit Maritime		2 652,97 €
Virement compte épargne		
Aide aux familles	8 090,00 €	
Dépenses diverses		
divers	1 266,25 €	
cotisations	32,20 €	
assurance	112,00 €	
cadeau président	200,00 €	
Affranchissements	330,40 €	
Fournitures + secrétariat	747,00 €	

Total	10 777,85 €	13 927,49 €
--------------	--------------------	--------------------

Résultat		3 149,64 €
-----------------	--	-------------------

Bilan 2006

	01/01 /2012	31/12/12
Compte courant	3 985,30 €	6 797,44 €
Compte épargne	45 000,00 €	45 337,50 €
Placement à terme	100 000,00 €	100 000,00 €
Parts SCPI	101 775,00 €	101 775,00 €

Total	250 760,30 €	253 909,94 €
--------------	---------------------	---------------------

Résultat		3 149,64 €
-----------------	--	-------------------

A l'unanimité, quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10.

Le secrétaire
René Bernard

Le président
Roger Guillaumet